

BREVES

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les communes d'Andrézieux Bouthéon et La Fouillouse ont quitté la Communauté de Communes du Pays de St Galmier pour rejoindre la Communauté d'Agglomération de St Étienne Métropole (SEM).

Une des conséquences de ce départ est la modification des statuts du SIMA Coise qui doit soustraire de son territoire ces deux communes et supprimer tout ce qui avait attiré au Furan. Les délégués titulaires de ces deux communes siégeant au comité syndical sont remplacés par deux des suppléants : François Lornage et François Tardy qui eux mêmes ont été remplacés comme suppléants par Jacques Laffont et Patrick Demmelbauer.

Malgré ce départ à SEM, les deux communes concernées ont souhaité que par l'intermédiaire de SEM, elles puissent adhérer, pour un an, au SPANC du SIMA Coise

Parallèlement, la commune de La Fouillouse va signer une convention avec le SIMA Coise afin de pouvoir bénéficier des prestations de l'équipe environnement pour l'entretien de ses sentiers de randonnée.

Une autre conséquence du départ de ces communes est la baisse d'activité de l'équipe environnement sur les travaux en rivière.

Cédric Chauvet, adjoint technique au SIMA depuis 2008, profite des ces changements pour intégrer l'équipe technique de SEM à compter du 18 mars 2013.

Toute l'équipe du SIMA lui souhaite une bonne continuation dans cette nouvelle structure.

LA COISE

ETUDE DES RISQUES LIES AUX CRUES DE LA COISE ET SES AFFLUENTS

La Direction Départementale des Territoires de la Loire est maître d'ouvrage de l'étude hydraulique, menée depuis 2011 sur le bassin de la Coise. C'est une étape clé dans la mise en place du PPRNPI.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation est un document réglementaire valant « servitude d'utilité publique » à son approbation. Il s'impose en annexe des documents d'urbanisme et sert également d'outil de gestion des risques et d'information de la population.

Aujourd'hui, le bureau d'études HTV a étudié le modèle hydraulique de la Coise et de ses affluents en s'aidant notamment des données et des laisses de crue de novembre 2008 ainsi que des intensités pluviométriques. Une cartographie précise est d'ores et déjà portée à connaissance des communes indiquant les hauteurs d'eau, les vitesses d'écoulement et les aléas pour différentes périodes de retour de crue.



Dans la globalité de la démarche, le risque est donc officiellement transmis aux communes concernées. Une phase de détermination des enjeux puis de concertation va débuter cette année. L'approbation officielle du PPRNPI du bassin versant de la Coise est prévue pour le 1^{er} trimestre 2015.

LE SIMA COISE

Le SIMA Coise est à nouveau porteur de Mesures Agro-Environnementales sur le bassin versant de la Coise.

En 2013, la mesure de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires est reconduite.



Deux réunions d'information ont permis à une trentaine d'agriculteurs des communes du bassin versant de connaître les démarches à engager pour souscrire à la mesure de réduction de l'utilisation des herbicides.

Cette mesure concerne les cultures et répond concrètement aux enjeux de qualité de l'eau du bassin versant de la Coise.

Sur ce territoire, il est retrouvé fréquemment différentes molécules de produits phytosanitaires, essentiellement herbicides, et de toutes origines (particuliers, gestionnaires des voies de communication, agricoles et collectivités).

» *Pour en savoir plus : contactez [Justine LAGREVOL](#)*

BUDGET

Lors de sa séance du 19 février 2013, le comité syndical a voté les deux budgets:

SIMA :

- Fonctionnement : 526 000€
- Investissement : 280 000€

SPANC :

- Fonctionnement 112 500€
- Investissement : 508 000€

BREVES

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE DEVELOPPEMENT DES MONTS DU LYONNAIS

Le 20/02/2013, l'assemblée générale du comité de développement des Monts du Lyonnais s'est tenue à St Galmier. A cette occasion, Justine Lagrevol, animatrice qualité de l'Eau, a présenté l'état de la qualité des cours d'eau du bassin versant à une quarantaine d'agriculteurs. Le constat est fait qu'il n'y a pas d'amélioration de la qualité de l'eau sur les deux paramètres nitrates et phytosanitaires, malgré les efforts engagés par l'ensemble des acteurs du territoire.

L'après midi, ces mêmes agriculteurs, accompagnés d'Émilie Dufaux, technicienne rivière, ont visité les travaux de réhabilitation de l'Arbiche à Chevières.

10° PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

Le 12 février 2013, s'est tenue à Roanne une réunion d'information sur le 10° programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. De l'assainissement collectif à la restauration des milieux aquatiques en passant par la lutte contre les pollutions diffuses, toutes les modalités d'aides financières ont été présentées. Le SIMA Coise a aujourd'hui les éléments pour aider les collectivités ou pour mettre en œuvre toutes les actions visant à améliorer la qualité des cours d'eau du bassin versant de la Coise.

LE SPANC

Rencontre des professionnels du BTP

Le 28 janvier 2013, à 18 heures, à l'initiative du SPANC du SIMA Coise, les deux techniciens, Karine Aubry et Joël Souvignet accompagnés d'Yves Piot, directeur de ce service et Jean Yves Charbonnier, Président, ont présenté à une vingtaine d'entreprises réalisant des installations d'assainissement non collectif les évolutions réglementaires et techniques.



Cette rencontre a permis à toutes les entreprises susceptibles d'intervenir sur le territoire du SIMA Coise de connaître dans le détail les missions des techniciens, la nouvelle réglementation en vigueur et les caractéristiques techniques des divers dispositifs d'assainissement non collectif agréés.

Plusieurs sujets ont été abordés comme le partenariat entre techniciens du SPANC et les entreprises, les modalités à respecter dans le cadre de réhabilitations subventionnées, le rôle du SPANC dans le suivi de la conception et de la réalisation des travaux...

Cette réunion plutôt chaleureuse et conviviale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

» *Contactez le SPANC au 04 77 94 49 61 ou spanc@simacoise.fr*

LE CONTRAT DE RIVIÈRE

REHABILITATION DE L'ARBICHE

Depuis 2010, année où le projet a été établi, l'arlésienne du volet B n'est plus, puisque les travaux ont enfin débuté cet automne.

L'Arbiche, malgré ses faibles débits d'étiages, présente des intérêts importants à l'échelle du bassin versant de la Coise notamment en raison de son attractivité piscicole.

Il s'agit d'un de ces ruisseaux dont le lit a été déporté pour permettre, grâce à la construction de barrages, l'irrigation des prairies en saison estivale. Les crues successives et les afflux d'eaux pluviales ont provoqué des érosions importantes avec des écoulements qui revenaient inévitablement au point le plus bas.

A Ricollin, la première partie des travaux a donc consisté à creuser le nouveau lit du ruisseau en fond de vallon et à adoucir les berges en les stabilisant en techniques végétales (pieux battus, tressage de saule, végétalisation de la berge, protection avec de la toile de coco et plantations). La pente a été compensée par 7 seuils successifs en rondins de mélèze de 15 à 20 cm de chute à chaque fois. Des passages à gué permettent l'accès aux différentes zones de la parcelle et l'ancien lit a été rebouché.

Une 2° phase de travaux est prévue en début d'année 2013.



BREVES A.N.C.

Les réhabilitations des installations classées points noirs se poursuivent en 2013 avec un taux de subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne passant de 30 à 50%.

CHANTIERS

STABILISATIONS DE BERGES EN TECHNIQUES VEGETALES

L'utilisation de végétaux vivants tels le saule oblige de réaliser ce type de chantier en période hivernale.

Travaux réalisés :

- Le Gourny à St Bonnet les Oules - 90ml sur 4 sites
- l'Anzieux à Chazelles sur Lyon et Maringes - 70ml sur 5 sites

A chaque fois, l'objectif est de végétaliser des zones fragiles.

Reste à réaliser :

- La Coise à Cuzieu - 70ml

MISE EN PLACE D'UN ABREUVOIR

Cette opération du contrat de rivière vise à bannir les zones de piétinement des bovins dans les cours d'eau.



Sur le Gourny à St Bonnet les Oules, la collaboration avec l'agriculteur a abouti à un système d'abreuvement classique à barrière.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site Internet : www.sima-coise.fr

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les travaux et projets engagés vont permettre de solutionner des rejets ayant un impact sur la qualité des cours d'eau.

St André la Côte

La station d'épuration, vieille de 30 ans était devenue obsolète; Elle a été remplacée par un filtre à sable planté de roseaux. Cette unité de traitement d'une capacité de 320 Équivalents Habitants va améliorer significativement la qualité du ruisseau des Reculées. En effet, le rejet de la station d'épuration alimente le cours d'eau dès la source ce qui exige une épuration performante.

Pomeys - Lieu dit « Les Chavannes »

Le projet initial prévoyait de raccorder la trentaine de maisons du hameau au collecteur qui mène les effluents à la station d'épuration de Saint Symphorien sur Coise. Il a finalement été décidé de créer une station type filtre à sable planté de roseaux d'une capacité de 150 Équivalents Habitants. Grâce à cet investissement, le traitement des pollutions diffuses issues, entre autres, du dysfonctionnement des installations d'assainissement non collectif va donc participer à la reconquête de la qualité de l'eau de l'Orzon.

Chantiers en cours : Fontanès et Saint Denis sur Coise

Deux chantiers importants sont en cours, sur les communes de Fontanès et Saint Denis sur Coise. Dans les deux cas, les lagunes qui ne permettaient plus de respecter les normes de rejets dans le milieu naturel, seront remplacées par des stations de traitement type filtre à sable planté de roseaux.

Pour Fontanès, ce sont les têtes de bassin de la Gimond Rive Gauche qui vont bénéficier de cet équipement.



A Saint Denis sur Coise, le rejet des lagunes impactait fortement la Coise dont l'écoulement est ralenti par la présence du seuil du Moulin Blanchard.

Projets : Châtelus et Duerne

Le premier projet concerne le village de Châtelus qui, à ce jour, ne possède pas de système de traitement collectif des eaux usées. Lancé depuis de nombreuses années, le projet a eu des difficultés à aboutir en raison de problèmes techniques dus à la situation topographique du village. Châtelus va enfin voir la création d'un réseau de collecte des eaux usées et d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux. Les travaux sont programmés en 2013.

Le second projet concerne la commune de Duerne dont la station est obsolète. Situé en tête de bassin, le rejet de la station alimente le ruisseau du Pêcher. La particularité de cette station est de traiter en plus des effluents domestiques, les effluents d'une salaison. La topographie, le parcellaire et la vulnérabilité du milieu récepteur, font que le projet est complexe pour la commune de Duerne et la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais qui a la compétence assainissement collectif. Malgré les difficultés, tout est mis en œuvre pour que la finalisation du projet soit effective en 2013.